



| CFTD | CFE-CGC | FO | SUD |

Communiqué Intersyndical du 26 novembre 2024

Les 13, 14 et 15 novembre 2024 s'est déroulé le Comité Social et Economique Central (CSEC) extraordinaire concernant les fermetures des sites de Cholet et Vannes. **Ce CSEC marque le début de la procédure légale entamée par la Direction et qui durera plusieurs mois.**

Lors de cette réunion :

- Un vote a permis de choisir l'expert qui accompagnera les élus dans la procédure et dans la négociation si elle a lieu.
- Il a été validé la mise en place immédiate de l'accompagnement par deux cabinets spécialisés (Alterhego pour la partie Risques Psycho Sociaux, et Randstad pour l'accompagnement des projets de reconversion).

Les organisations syndicales CFTD / CFE-CGC / FO / SUD, réunies en intersyndicale, ont réaffirmé leur détermination à s'opposer aux fermetures d'usines et aux suppressions d'emploi qui en découlent.

L'intersyndicale déplore la décision unilatérale de la direction d'annuler la 1^{ère} réunion de négociation qui devait avoir lieu aujourd'hui même, 26 novembre. **Nous exigeons que la 1^{ère} réunion de négociation se tienne mardi 03 décembre 2024.**

L'intersyndicale s'engage à faire un retour aux salariés après chaque réunion et les consultera au terme de celles-ci. **L'intersyndicale représente 81 % des salariés de la MFPM et, est la seule en capacité de signer un éventuel accord.**

Vos élus syndicaux sont unis pour la défense des intérêts de tous les salariés